

## **OBJECTIFS**

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable d'adapter son comportement face à une exposition au bruit. Il pourra s'orienter vers les professionnels de santé en cas de symptôme lié à la perte auditive.

# APTITUDES/QUALITES

Esprit d'équipe, Être ouvert d'esprit, Curieux, Fortes capacités relationnelles et d'adaptation, Être actif, Collaboratif, Savoir partager ses expériences.

## **PUBLIC**

Tout professionnel qui travaille dans un environnement bruyant ou open space.

#### **COMPETENCES VISEES**

Identifier les risques liés à une exposition au bruit, adopter les bons comportements dans un environnement bruyant, savoir utiliser le protecteur anti-bruit adapté.

## **VOIE D'ACCES**

Formation continue

#### **DUREE ESTIMEE 1 JOUR**

Estimée à 1 jour soit 7h / à définir ensemble en fonction du choix du programme.

#### **TARIF**

A partir de 800 €/jour net de taxe, en intra-entreprise. Frais de service non inclus.

#### LIEU ET ACCESSIBILITE

Dans vos locaux (adresse à renseigner). Référente handicap : Magali GETREAU - magali.getreau@fondation-ove.fr 06 20 36 22 00

#### METHODES D'ANIMATION

100% face à face pédagogique, feedback, réveil pédagogique, outils digitaux (vidéo, quizz), jeux de rôles, apprentissage par le jeu, apport théoriques, exercices pratique, échanges, travail en sous-groupe, mise en situation.









# CADRE LEGISLATIF: EXPOSITION AU BRUIT

Exposition au bruit : intensité et durée Identifier les sources de bruit, suis-je concerné(e) dans mon environnement ?

# LE FONCTIONNEMENT DE L'OREILLE

L'oreille: un organe complexe qu'il faut protéger

Le bruit : une part de subjectivité

# LES MOYENS POUR SE PROTEGER DU BRUIT

Les moyens individuels Les moyens collectifs

#### LES CONSEQUENCES DU BRUIT

Les conséquences physiques sur l'individu : fatigue, surdité, troubles auditifs

Les conséquences indirectes : sécurité de la personne, de la production...

# LA SURDITE ET SES MOYENS DE COMPENSATION

L'appareillage auditif une aide technique à part (entretien, fonctionnement, limites...)

Les aides techniques complémentaires à l'appareillage auditif (téléphone amplifié, microphone, détection de signal, transcription écrite...)

Les stratégies de communication et les comportements à adopter.

Connaître les acteurs clé de l'audition.

## **VOTRE CONTACT**

Laura TOUCHARD
<a href="mailto:laura.touchard@fondation-ove.fr">laura.touchard@fondation-ove.fr</a>
05 49 62 81 30

DIAPASOM - Fondation OVE | 22 rue Gay Lussac 86000 Poitiers | @ www.diapasom.org |

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75860201986 auprès de la préfète de région Nouvelle
Aquitaine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
Numéro SIRET : 80125271901025